

La situation sanitaire au centre des préoccupations

Le Conseil des ministres s'est réuni hier, dimanche 26 juillet, par visioconférence, sous la Présidence du Président Abdelmadjid Tebboune pour examiner l'évolution des activités sectorielles à la lumière de la nouvelle approche de relance socio-économique. A l'ordre du jour de la réunion, ont figuré également l'examen des cahiers de charges relatives à la ré-

organisation des activités industrielles ainsi que l'examen d'un rapport d'évaluation des retombées socio-économiques de la Covid-19 et l'évolution de la situation sanitaire dans le pays. En rapport direct avec la situation du secteur de la santé, le Conseil des ministres a examiné un projet d'ordonnance modifiant et complétant le code pénal visant à protéger le corps médical et les personnels de la santé, ainsi qu'un exposé sur les

voies à même de les prémunir contre la pandémie de coronavirus. Le projet d'ordonnance modifiant et complétant le code pénal visant à protéger le corps médical et les personnels de la santé va renforcer les dispositions de la loi pour durcir les sanctions contre les auteurs d'agressions sur le personnel des hôpitaux, devenues courantes depuis quelques années.

Lire en page 3

Dr Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP)

«S'émanciper de cette dépendance en matière de médicaments, de vaccins et d'équipements»

Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le Dr Lyes Merabet, a souligné, hier dimanche, à Alger, la nécessité et l'urgence de revoir le système de santé nationale. «La situation d'urgence créée par la pandémie du Coronavirus (Covid-19), a contribué à lever le voile pour démontrer que le système national de santé est complètement dépassé dans son organisation», a-t-il indiqué.

Lire en page 2

Risques de contamination liés au kyste hydatique et au Coronavirus (Covid-19)
«Prendre toutes les dispositions pour faire contrôler par le vétérinaire le mouton sacrifié»



constantine

225 ressortissants algériens rapatriés de Malaisie

Un total de 225 ressortissants algériens, bloqués en Malaisie suite à la suspension du trafic aérien en raison de la propagation du Covid-19, sont arrivés samedi à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine.

laghouat

Le moudjahid et journaliste Kaddour Rayan n'est plus

Le moudjahid Kaddour Rayan, l'un des fondateurs de la radio secrète algérienne «Sawt el Djazair el Hourra el moukafiha» (la Voix de l'Algérie libre et combattante), créée le 16 décembre 1956 au Maroc, est décédé, samedi, à l'âge de 85 ans, a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine à Laghouat.

coronavirus

Réaménagement des horaires du confinement pour deux communes d'El-Tarf

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé samedi dans un communiqué le réaménagement des horaires du confinement partiel à domicile dans deux (02) communes de la wilaya d'El-Tarf, de 19h00 au lendemain 05h00 et ce, pour une période de 10 jours.



Dr Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) :

«S'émanciper de cette dépendance en matière de médicaments, de vaccins et d'équipements»

Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le Dr Lyes Merabet, a souligné, hier dimanche, à Alger, la nécessité et l'urgence de revoir le système de santé nationale. «La situation d'urgence créée par la pandémie du Coronavirus (Covid-19), a contribué à lever le voile pour démontrer que le système national de santé est complètement dépassé dans son organisation», a-t-il indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, à l'émission «L'Invité de la rédaction», Dr Lyes Merabet a plaidé l'institutionnalisation d'un système de formation continue pour les praticiens, mais aussi, pour les gestionnaires d'établissements hospitaliers. L'invité de la rédaction de la Chaîne III a également souligné l'importance d'asseoir, a-t-il dit, les jalons d'une recherche scientifique médicale, qui n'a jamais existé, mais surtout, de s'émanciper de cette dépendance, quasi-totale, vis-à-vis de l'étranger, en matière de médicaments, de vaccins et d'équipements. A la faveur de cet état sanitaire, préoccupant, il faudrait, observe le président du Conseil national des praticiens de la santé publique s'atteler à travailler, sérieusement sur ce problème, d'autant, a-t-il relevé, qu'on a perdu assez de temps.

«Lorsque des malades se retrouvent à l'hôpital, un aboutissement d'un parcours de santé, c'est parce que nous avons échoué, en amont, au niveau préventif, à éviter qu'il y ait trop de personnes à recevoir dans les structures de soins», a estimé le président du SNPSP.

Revenant sur les mesures arrêtées par le gouvernement, visant à stopper la spirale des violences à l'encontre des personnels de santé où la loi criminalisant les agressions contre ce personnel, Dr Lyes Merabet considère que la solution à ce qu'il a qualifié de phénomène sociétal que l'on observe aussi dans la rue, les stades, et jusqu'à l'intérieur des écoles, demande à être pris en charge en s'intéressant de plus près aux conditions d'accueil des malades. Mais également, a-t-il pour-



■ Dr Lyes Merabet, Président du SNPSP.

(Photo : D.R)

suivi, aux relations devant s'établir entre les secteurs public et privé pour faciliter l'accès aux soins et alléger la pression au niveau des structures publiques de santé.

«C'est une revendication maintes fois réitérée par les

syndicats de la corporation», a encore observé le président du SNPSP, rappelant, au passage, que la structure syndicale qu'il préside a commencé à poser ce problème, depuis l'année 2012 déjà.

Mercredi dernier, des repré-

Risques de contamination liés au kyste hydatique et au Covid-19 : «Prendre toutes les dispositions pour faire contrôler par le vétérinaire le mouton sacrifié»

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a recommandé, hier dimanche, aux citoyens qui accompliront le rituel du sacrifice de l'Aïd El-Adha, la prise de toutes les dispositions pour faire contrôler le mouton sacrifié.

Les invitant au respect des précautions pour éviter les risques de contamination, notamment ceux liés au kyste hydatique et au Coronavirus (Covid-19). « Si le contrôle n'est pas possible, le citoyen doit examiner, avec précaution, les abats (foie, poumons) et les autres viscères de l'animal sacrifié à la recherche des kystes ou vésicules (boules d'eau)», précise-t-il dans un communiqué.

Le département du Pr Abderrahmane Benbouzid a également recommandé, de bouillir ou brûler les abats et les autres viscères de l'animal sacrifié qui portent des boules d'eau, et enterrer les abats et les autres viscères de l'animal sacrifié touchés par ces boules d'eau, profondément sous terre (50 cm) de façon à ce que les chiens errants ne les détèrent pas. Mais aussi de ne pas abandonner dans la nature les abats et les autres viscères du mouton qui portent des boules d'eau, ne jamais donner les abats et les autres viscères de l'animal sacrifié qui portent des boules d'eau à des chiens, car ils constituent le réservoir du parasite, et de ne pas jeter les abats parasités de l'animal sacrifié avec les ordures ménagères (ce qui constitue de la nourriture pour les chiens errants). En cas d'élimination de la peau (toison) du mouton, poursuit le communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, il convient de la jeter dans les endroits prévus à cet effet, ajoute le communiqué, appelant à ne pas oublier les règles élémentaires d'hygiène, à se laver les mains avant les repas, et à se laver les mains après avoir caressé un chien.

«Des mesures préventives additionnelles doivent être observées dans le contexte du Covid-19 sur toute la chaîne allant de la mise en vente des animaux jusqu'au jour du sacrifice», ajoute-t-on de même source. Appelant, à l'occasion, les citoyens à limiter les contacts inutiles sur les lieux d'achat et d'abattage, au respect de la distanciation sociale, et au port de masque et lavage ou désinfection des mains avant et après toute manipulation sur le sacrifice (toucher-saignée). Ainsi qu'à l'évitement du soufflage du sacrifice par la bouche lors de l'abattage, au nettoyage et à la désinfection des lieux de vente et d'abattage, mais aussi des outils utilisés par de l'eau de javel 12 diluée au 1/10 (1 dose d'eau de javel 12 pour 9 doses d'eau), et, enfin, à la collecte de l'ensemble des déchets dans des sacs étanches avant leur élimination.

R.M.

sentants de syndicats professionnels des personnels de la santé, ont estimé que les mesures coercitives, seules, ne peuvent pas résoudre ces problèmes. «Il faut qu'elles soient accompagnées d'une réforme du système sanitaire et de la sensibilisation du citoyen».

«L'application de cette loi requiert la mise en place de conditions spécifiques aux structures sanitaires, à l'instar de la délégation d'un représentant judiciaire au niveau des établissements sanitaires pour représenter les travailleurs et éviter ainsi l'absentéisme», ont-ils considéré. Soulignant, au passage, l'impératif de doter le secteur des moyens nécessaires, d'assurer une bonne organisation des établissements hospitaliers et de sensibiliser le citoyen pour éviter ce genre de pratiques. «Cette loi intervient en vue de mettre un terme à certaines formes d'agressions verbales et physiques à l'encontre des staffs médicaux et paramédicaux».

S'agissant de la crise sanitaire induite par la pandémie du Coronavirus (Covid-19), le président du SNPSP avait estimé ce jour-là (mercredi dernier, ndlr), que la non-implication des syndicats du secteur présents sur le terrain est à l'origine de la dégradation de la situation sanitaire.

Tout en relevant l'absence de coordination entre les différents secteurs dans la gestion de la crise et le non-respect de mesures préventives par les citoyens, ce syndicaliste a déploré la gestion de la crise sanitaire au niveau des wilayas, à l'écart des Conseils scientifiques et des syndicats qui sont parfaitement au fait

REPÈRE

Covid-19 Don de matériel médical turc à l'Algérie

L'Algérie a reçu samedi un don de 8 tonnes de matériels médicaux de la Turquie, constitué essentiellement d'appareils respiratoires, destinés à concourir à l'effort national de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19). Dans une déclaration à la presse au siège de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) où le don a été réceptionné, l'ambassadrice de la Turquie en Algérie, Mahinur Ozdemir Goktas, a indiqué que ces appareils, au nombre de 25, sont une «pure fabrication turque et peuvent être utilisés à long terme».

Le don est composé également, a-t-elle fait savoir, de thermocycleurs pour PCR, de masques 3 plis, de masque de protection FFP2 et de combinaisons avec cagoules. «L'Algérie est un pays frère et nous avons une histoire et une tradition commune. Et c'est dans le cadre de la solidarité et avec honneur, que nous faisons don de ce matériel médical pour vous accompagner dans votre lutte contre le Coronavirus», a-t-elle déclaré, lors d'un point de presse commun avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, signalant que «l'Algérie et les Etats-Unis sont les seuls pays à avoir reçu de la Turquie des aides de cette nature». Accompagné lors de cette sortie du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, le Pr Ismaïl Mesbah, le ministre de la Santé a souligné, pour sa part, la relation «fraternelle» qu'entretient l'Algérie avec la Turquie, qui s'est consolidée avec «cette aide précieuse de moyens de protection mais surtout par des appareils respiratoires du type que nous souhaitons et qui aident les personnes en souffrance respiratoire». Il a évoqué, à cette occasion, la possibilité de développer un axe de collaboration avec la Turquie afin de se procurer notamment d'autres appareils respiratoires, des appareils PCR pour test et des combinaisons. Le ministre a précisé que ces dons seront acheminés à travers les différentes wilayas et ce, en fonction de la demande et des études établies par les directions régionales de la santé.

de ce qui se passe au niveau des hôpitaux. «Les staffs médicaux ont besoin de moyens pour travailler à l'aise et prodiguer les meilleurs services aux citoyens», a fait savoir le président du SNPSP.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet www.lnr-dz.com

Conseil des ministres

La situation sanitaire au centre des préoccupations

Le Conseil des ministres s'est réuni hier, dimanche 26 juillet, par visioconférence, sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune pour examiner l'évolution des activités sectorielles à la lumière de la nouvelle approche de relance socio-économique.

A l'ordre du jour de la réunion, ont figuré également l'examen des cahiers de charges relatives à la réorganisation des activités industrielles ainsi que l'examen d'un rapport d'évaluation des retombées socio-économiques de la Covid-19 et l'évolution de la situation sanitaire dans le pays. En rapport direct avec la situation du secteur de la santé, le Conseil des ministres a examiné un projet d'ordonnance modifiant et complétant le code pénal visant à protéger le corps médical et les personnels de la santé va renforcer les dispositions de la loi pour durcir les sanctions contre les auteurs d'agressions sur le personnel des hôpitaux, devenues courantes depuis quelques an-



■ Tebboune: «La véritable relance de l'économie nationale requiert l'établissement d'un contrôle à travers des institutions fortes». (Photo: D.R)

nées. De lourdes peines sont prévues pour punir les auteurs de ces agressions verbales ou physiques. Concernant la relance socio-économique, lors d'une entrevue accordée récemment à des responsables de médias nationaux, le Président Tebboune a expliqué que la véritable relance de l'économie nationale requiert l'établissement d'un contrôle à travers des institutions fortes, ajoutant que la relance économique impliquait l'assainissement, la lutte contre la corruption et la récupération des fonds détournés, pour éviter que ne se reproduisent les anciennes pratiques et leurs conséquences immorales en termes de transactions économiques. La relance socio-économique est envisagée dans un contexte dominé par la situation sanitaire qui a connu depuis la mi-juin un accroissement continu du

nombre de cas confirmés de contaminations au Coronavirus pour dépasser en un peu plus d'un mois, la barre des 600 «durant les dernières 24h», alors que le total des cas a franchi le cap des 27.000. Le personnel de la santé, qui se trouve naturellement aux premières lignes de la bataille pour freiner l'épidémie, craint une évolution encore plus inquiétante à l'occasion de l'Aïd El-Adha. Les retombées socio-économiques de la Covid-19 déjà considérables risquent d'être alourdies si les bilans quotidiens maintiennent leur tendance haussière. Les acteurs majeurs de l'économie nationale ont été associés à l'évaluation des incidences causées par la pandémie du Coronavirus, dans le cadre d'une commission de sauvegarde installée samedi 18 juillet, au cours d'une rencontre tenue à l'hôtel El Aurassi à Alger, regroupant les par-

tenaires sociaux et les opérateurs économiques avec le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à laquelle ont pris part plusieurs membres du Gouvernement. C'est le rapport de cette commission qui a été examiné hier par le Conseil des ministres, en prélude, certainement à la réunion qui se tiendra les 16 et 17 août, pour l'élaboration du plan de relance socio-économique. Tout dépendra du diagnostic établi par la commission de sauvegarde. On sait que les mesures décidées le 9 juillet 2020 (confinement partiel à domicile et l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers 29 wilayas), prorogées le 18 juillet pour 10 jours, prennent fin aujourd'hui 28 juillet. Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur les travaux du Conseil des ministres.

Lakhdar A.

BRÈVE

Universités

La date de reprise «fixée par les recteurs» selon la situation épidémiologique

La date de la reprise progressive des cours de l'année universitaire 2020/2021 à partir de septembre «sera laissée à l'appréciation des recteurs qui devront prendre en considération la situation épidémiologique dans chaque wilaya et chaque région», a indiqué samedi à partir de Skikda le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane. «Un protocole pour la reprise progressive des cours universitaires a été mis en place en coordination avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière», a précisé le ministre en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Skikda, rappelant que la rentrée universitaire «a été fixée au 23 août prochain, tandis que les cours devraient reprendre progressivement au gré de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus». Le ministre a affirmé, à ce propos, que «la protection de la santé de la famille universitaire est au centre des préoccupations de la tutelle», tout en insistant sur «le rôle primordial du partenaire social dans la lutte contre la propagation de l'épidémie à travers son implication dans le travail de sensibilisation». Faisant part de son souhait de voir la situation épidémiologique s'améliorer avant le début de la prochaine rentrée universitaire, Abdelbaki Benziane a souligné que «le ministère de l'Enseignement supérieur s'adapte et suit avec minutie l'évolution de cette crise sanitaire».

Agence

BAC/BEM 2020

Quadjaout appelle à une application stricte du protocole préventif sanitaire

Alors que les examens du BEM et du Baccalauréat se dérouleront cette année dans un contexte exceptionnel dû à la propagation du nouveau Coronavirus, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Quadjaout a insisté, avant-hier, sur l'application de la circulaire réglementaire et du protocole préventif sanitaire relatif à l'organisation des deux examens, afin d'éviter tous risques de contamination, durant le déroulement de ces épreuves. Lors d'une visioconférence consacrée à l'évaluation des préparatifs et mesures liés aux examens scolaires nationaux session 2020, avec les directeurs de l'Éducation des wilayas, le ministre a insisté sur l'impératif de mettre en œuvre toutes les instructions prévues dans la circulaire réglementaire et le protocole préventif sanitaire relatif à l'organisation des deux examens. Il a instruit également les directeurs de l'Éducation des Wilayas d'exiger tous les encadreurs - chacun selon sa fonction et ses prérogatives -

de la mise en application de leurs contenus pour «réunir toutes les conditions réglementaires et sanitaires idoines pour le bon déroulement de ces deux examens, de manière à garantir la réussite de cet important rendez-vous». Selon le ministre, l'organisation du déroulement et de la correction des examens du BEM et du Baccalauréat (session 2020) sera marquée par «la mise en œuvre des mesures préventives et sanitaires rigoureuses garanties par un protocole préventif sanitaire élaboré par le ministère de l'Éducation nationale et validé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière». Un protocole, poursuit-il, que tous les chefs de centres et l'ensemble des travailleurs sont tenus de respecter. A ce sujet M. Quadjaout a précisé que ce protocole vise essentiellement à «assurer la sécurité sanitaire des candidats et des encadreurs et à éviter la propagation de cette pandémie, en application du décret exécutif n° 20-69 du 21 mars

2020 relatif aux mesures de prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19) et l'ensemble des textes subséquents». Pour ce qui est du phénomène d'absentéisme marquant les examens, le ministre de l'Éducation a indiqué que «cette question relève des prérogatives directes des directeurs de l'éducation qui sont tenus, dans ce cadre, d'informer et d'avertir, à grande échelle, les parties concernées avant le lancement des deux examens et de les sensibiliser à leur rôle important, au service de nos enfants et du système éducatif». S'agissant des sanctions applicables aux tricheurs, le ministre a indiqué «qu'il est primordial de tenir à informer l'ensemble des encadreurs, le secrétariat, les surveillants et le personnel chargé de l'organisation et du suivi, des nouvelles sanctions applicables aux tricheurs et complices, et qui vont de simples sanctions administratives et pédagogiques à des sanctions pénales».

Manel Z.

ACTIONS DE PRÉVENTION

Canicule

La Protection civile en état d'alerte

«Suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays avec l'arrivée d'une masse d'air chaud, la direction générale de la Protection civile a mis en alerte toutes les unités d'interventions avec l'intensification des actions de prévention et de sensibilisation nécessaires dans de telles circonstances et la large médiatisation des consignes de prévention», a indiqué la direction générale de cette institution dans un communiqué rendu public hier. En effet, les unités d'intervention des pompiers sont mises en état d'alerte alors que les citoyens sont exhortés à observer les mesures préventives pour éviter les effets de la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, notamment en cette période de propagation de la Covid-19. «La Protection civile appelle les citoyens à ne pas s'exposer au soleil en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants, et à fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur. Elle conseille les citoyens à provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure, à se rafraîchir régulièrement en prenant des douches ou à l'aide d'un brumisateur, ou mouiller son corps et se ventiler», souligne le communiqué. Il s'agit aussi d'éviter les endroits confinés et baisser ou éteindre les lumières électriques ainsi que d'éviter de se déplacer pendant cette période, sauf en cas de nécessité. La Protection civile recommande également aux citoyens de se déplacer tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures, à rester à l'ombre dans la mesure du possible et à ne pas s'exposer en plein soleil. «Si vous devez sortir, portez votre bavette, portez un chapeau, des vêtements légers (en coton) et amples, de préférence de couleur claire», conseille cette source, qui appelle à éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage... etc)», a rapporté hier la radio nationale citant la Protection civile. Cette dernière a appelé à ne pas se baigner au niveau des réserves d'eau (barrage, retenue collinaire, mare d'eau et bassin d'eau) et à ne pas fréquenter les plages, étant interdites par mesure de sécurité suite à la pandémie du Coronavirus (Covid-19). «Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, malades) en leur proposant régulièrement de l'eau», conseille encore la Protection civile, qui recommande aux conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, d'éviter d'effectuer des longs trajets au cours de la journée et de les programmer en soirée ou la nuit. «Les citoyens sont appelés également à rester dans les endroits frais et à l'ombre, et à ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule. En ce qui concerne les mesures préventives contre la pandémie du Coronavirus, les citoyens sont tenus d'observer nombre de mesures dont les gestes barrières tels que le port de la bavette, la distanciation physique, le respect des horaires de confinement, l'hygiène corporelle et la désinfection des lieux», rapporte la même source.

R. Z.

Les associations civiles dans l'obligation de transparence

2.635 représentations agréées sur 4.000 dossiers déposés

On peut même affirmer que tout marche au quart de tour avec des services du MACNE. Nos sources parlent déjà d'un contrôle outrancier des deniers de l'Etat afin qu'ils ne soient pas utilisés à des fins personnelles comme cela a été le cas ces deux dernières décennies. De là à aborder la question d'une déclaration du patrimoine à imposer à ceux auxquels est confié le devenir de chacune des associations, il n'y a qu'un pas. Il pourrait être franchi avant le lancement des activités des associations agréées. Les citoyens, quant à eux, veulent savoir ce que pèsent les animateurs à l'entrée et à la fin de leur mission. C'est le sens dans lequel s'est inscrite la demande d'agrément. Le conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger a rappelé, à ce propos, qu'il a été décidé de réduire la durée d'étude des dossiers à 10 jours, décision prise début juin dernier par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, et la facilitation de la procédure pour avoir l'agrément qui faisait obstacle, par le

L'obligation de transparence à laquelle seront soumises dorénavant les associations civiles dans leurs activités, est bien soulignée dans la démarche entreprise auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, (MACNE) Nazih Berramdane. Si, pour l'heure, elle ne précise pas bien les contours de ce que devraient être les règles de gestion de cet important aspect de la vie en société, il n'en demeure pas moins que les 2.635 représentations issues des 4.000 dossiers sont déjà identifiées donc agréées et 314 rejetés.

passé, à l'activité des associations. Berramdane a souligné l'importance qu'accorde le président de la République Abdelmadjid Tebboune au rôle du mouvement associatif dans la démocratie participative et l'édification d'une Algérie nouvelle. «Le président de la République insiste toujours sur le rôle important que joue la société civile et l'intérêt à développer le travail qu'elle effectue, ainsi que l'importance du rôle de celle-ci dans la démocratie participative et

dans la construction d'une Algérie nouvelle», a déclaré Nazih Berramdane, soulignant que la concrétisation de cette volonté se traduit par les mesures de facilitation décidées par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Ce qui devrait donner suite à une mobilisation des membres des différentes organisations de la société civile mettre en rang de bataille pour, chacun en ce qui concerne son secteur, entamer ses activités. Cela intervient dans une période où les difficultés sont partout. Elles sont aggravées par les conséquences de la pandémie du Coronavirus sur les populations sans distinction de classes sociales, de sexes ou d'âge. D'où la multiplication des agressions sur les praticiens, les infirmiers et autres du corps médical. A ce niveau, l'on assiste à une dérive spectaculaire dans notre Société civile, qui, de «Défenseurs des Droits Humains» s'est transformée subitement en vecteurs de violences. Aujourd'hui, l'on appréhende le fait que les auteurs des violences agissent pour se positionner en médiateur. Pour aussi soustraire les agresseurs

des rigueurs de la Loi. Bon nombre ont déjà fait entendre leur voix. Quelque peu tardivement si l'on se réfère à la déclaration du président de la République et à l'intérêt qu'il accorde à la communication avec la société civile à travers les rencontres avec les organes d'information. Ce que d'ailleurs confirme son option allant dans le sens «d'une initiative pour insuffler une transparence aux décisions prises concernant l'avenir du pays. Pour aussi insuffler les politiques suivies par l'Etat et associer la société civile à la réflexion sur l'avenir de l'Algérie». Dans le milieu des anciennes associations on revient sur la nécessité de revoir de près la composition des associations existantes. Notamment celle qui comme la protection de l'environnement recommence avec les mêmes membres depuis trois décennies. Elles sont des dizaines à activer en totale contradiction avec les dispositions de la réglementation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales sur la base d'une assemblée générale à laquelle, ils sont les seuls à croire.

A. Djabali

Conversion au GPLc

Vers la mise en place d'une stratégie globale de développement de l'activité

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour a invité les opérateurs de conversion des systèmes des véhicules au GPL carburant (GPLc) à participer à la mise en place d'une stratégie globale de développement de cette activité.

Lors d'une rencontre tenue la semaine passée au siège du ministère, avec des opérateurs de conversion des systèmes des véhicules au Sirghaz (GPL), M. Chitour a présenté les principaux éléments de la politique du secteur visant la promotion et le développement de l'utilisation des énergies propres et la mise en place d'un modèle énergétique, à même de libérer le pays de la dépendance aux énergies fossiles, selon un communiqué du ministre publié sur sa page Facebook. A ce titre, il a rappelé que les premières mesures prises par le Gouvernement, relatives à la conversion au GPL (Sirghaz) du parc automobile de l'ensemble des institutions et administration publiques et ce, conformément aux instructions du M. le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La même source a, dans ce cadre, ajouté que «compte tenu de l'importance du volet carburant, M. Chitour a exprimé sa volonté et sa

détermination à œuvrer, par une démarche participative et transparente, à la redynamisation du segment de conversion au GPL».

A cette occasion, le ministre a invité, à travers les opérateurs présents à la rencontre, «tous les acteurs de ce domaine à faire part de leurs préoccupations et de leurs propositions pour mettre en place, de façon concertée et collégiale, une stratégie globale pour le développement de cette activité». Le même document a relevé que lors de cette rencontre un objectif prioritaire a été fixé. Il s'agit de doubler le nombre des véhicules à convertir au Sirghaz (GPL) dès l'année prochaine. Il a été question également de réfléchir à la relance du GNC. De leur côté, les opérateurs de conversion au GPL présents, ont fait part de leur disposition à contribuer massivement dans les actions de développement de leurs activités avec l'accompagnement du ministère de la Transition énergétique et des énergies Renouvelables. Cette rencontre a été aussi une occasion pour les opérateurs participants d'exposer certaines contraintes que «le secteur s'attelle à prendre en charge dans les meilleurs délais», note le communiqué. Il convient de rappeler qu'au début de cette année, la société

algérienne Petrogel, opérant dans le secteur pétrolier, a mis en place un système innovant d'installation des kits de Gaz de pétrole liquéfié (GPL) sur les véhicules au niveau de son unité de conversion dans la wilaya de Batna, permettant de convertir un véhicule en moins d'une heure. Cette société a indiqué dans un communiqué que ce nouveau système Créé par son équipe de Recherche et développement, est appelé «Smart installation». Il permet, précise-t-elle, d'installer les kits GPL de manière «plus efficace et plus rapide». Par ailleurs, le ministre Chems Eddine Chitour, a affirmé, la semaine passée, en marge de la cérémonie de signature de huit conventions entre l'Université algérienne et nombre de filières industrielles pour la création de pôles technologiques, «que la transition énergétique et l'affranchissement de la dépendance aux hydrocarbures ne sauraient se réaliser sans la conjugaison des efforts de tous, institutions et individus», rapporte le quotidien national *El Moudjahid*. A cette occasion M. Chitour a précisé que l'ambition de la transition énergétique commence avant tout par l'économie de l'énergie au niveau des ménages.

Manel Z.

INFLATION

ONS

L'inflation a atteint un taux annuel de 2,1% à fin juin

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,1% à fin juin dernier, a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à fin juin 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de juillet 2019 à juin 2020 par rapport à la période allant de juillet 2018 à juin 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice de prix du mois de juin 2020 par rapport à celui du mois de mai 2020, a connu une hausse de 0,2%, a indiqué l'Office. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 0,2 %, avec une baisse de 0,5% des prix des produits agricoles frais. Cette baisse des produits agricoles frais est due, essentiellement, à une chute des prix de légumes frais (-11,4%) et du poissons frais (-2%). L'office relève, par ailleurs, que d'autres produits ont connu des hausse de prix le mois de juin et par rapport au mois de mai dernier, notamment la viande de poulet (+8,2%), les œufs (+6,7%), les fruits frais (3,04%) et la pomme de terre (+9,6%). Les prix des produits industriels, quant à eux, ont observé une hausse de près de 0,2%. Pour les produits manufacturés, leurs prix ont augmenté de 0,6%, alors que ceux des services ont accusé une stagnation. Par groupe de biens et de services, les prix des groupes «habillement/chaussures» ont enregistré une hausse de 0,6%, ceux des transports et communication ont augmenté de 1,0%, alors que le reste des biens et services s'est caractérisé par des évolutions relativement modérés. Durant le premier semestre 2020, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,25%, malgré une légère baisse (0,15%) des biens alimentaires, induite notamment par un recul de 0,7% des prix des produits agricoles frais. Cette variation haussière enregistrée au 1^{er} semestre de l'année en cours s'explique par des hausses de +0,46% des produits alimentaires industriels, de près de +5% des biens manufacturés et de +2,53% des services. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%. Pour rappel, le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 1,9% à fin mai dernier, a-t-on appris lundi auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à mai 2020, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de juin 2019 à mai 2020 par rapport à la période allant de juin 2018 à mai 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de mai 2020 par rapport à celui du mois d'avril 2020, a connu une hausse de près de 1,0%, a indiqué l'Office. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires avaient affiché une hausse de 2,1 %, avec un relèvement de près de 4% des produits agricoles frais.

R.N

INFOS EXPRESS

Souk Naamane (Oum El-Bouaghi)

2 hectares de pin d'Alep et 6 hectares d'herbes sèches ravagés par le feu

Selon la cellule de communication de la Protection civile, un feu forêt s'est déclaré le 24/7/2020 à 16h10, au lieu-dit Djebel Kodmane situé à quelques encablures de la ville de Souk Naamane, a détruit 2 hectares de pin d'Alep et 6 hectares d'herbes sèches pour des causes qui restent indéterminées. L'intervention rapide des éléments de la Protection civile en présence de la Gendarmerie nationale, des éléments de la Conservation des forêts et du P/APC de la commune de Souk Naamane avec d'importants moyens matériels engagés a permis de circonscrire les sinistres, et par la même, éviter la propagation des flammes. Cette opération a duré 3 heures 05 minutes. Une enquête a été aussitôt ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer avec exactitude les causes réelles de cet incendie.

A.Remache

Covid-19 à Relizane

La situation épidémiologique n'est pas stable

L'augmentation continue des cas de contamination inquiète les autorités chargées de la gestion de la crise. Le renforcement des contrôles s'effectue en douceur alors que la bavette, à titre d'exemple, est obligatoire dans tous les lieux publics, son application est inexistante, exception faite des commerces et des transporteurs, astreints à son application par peur de représailles. Certaines personnes et, majoritairement des femmes, portent la bavette, mais d'une manière qui n'assure aucune protection. « Certains portent la bavette pour protéger leur cou comme si le virus pénètre par là », ironise Mohamed, illustrant le degré d'ignorance chez le gros des citoyens. Si en ville, le port de la bavette est visible chez certains, dans les villages et les marchés qui polluent des routes nationales, l'exception fait la règle et personne ne s'en soucie. La liste des marchés à bestiaux tarde à voir le jour, alors que cette activité est visible partout. Quant au durcissement des horaires du confinement partiel annoncé pour certaines communes, le gouvernement n'a pas encore donné son accord. On en est encore à « tâtonner » pendant que le virus avance, affecte et tue et que les structures sanitaires ne peuvent plus contenir les cas avérés.

N.Malik

Sétif-Aïd El-Adha

Le dilemme du rituel du sacrifice au temps du Coronavirus

Les avis des citoyens approchés par l'APS sont partagés et il est très difficile, à quelques jours de l'Aïd, de définir quelle tendance est dominante. Chacun y va de son « inattaquable » argumentaire, rendant inconciliables, ou presque, les points de vue des uns et des autres. Mokdad B., la cinquantaine, soutient mordicus que tant que les boucheries sont ouvertes et écoulent normalement leur viande, « le sacrifice n'est pas plus dangereux que d'acheter un kg de côtelettes » et qu'il ne voit pas pourquoi il rendrait ses enfants « malheureux de regarder avec envie le mouton des voisins ». Assurant qu'il prendrait « toutes les précautions sanitaires », ce fonctionnaire à la retraite affirme que « pour rien au monde » il ne dérogerait à la célébration du geste du prophète Ibrahim, l'un des rites religieux les plus importants en Islam. Une opinion que ne partage pas Hassen F (45 ans, ingénieur en hydraulique) qui affirme que les « précautions » auxquelles a appelé la commission ministérielle des fetwas sont « impossibles »

Jamais sans doute, la population à Sétif n'aura été confrontée au dilemme consistant à égorger un mouton le jour de l'Aïd El Adha ou faire l'impasse sur ce rite, comme c'est le cas cette année où la wilaya, avec plus de 2.000 cas confirmés de Covid-19 en cette fin de juillet, figure en pole position en matière de contaminations.

à prendre. Il affirme, à cet égard, que rien ne pourrait garantir que l'animal acheté n'aura pas été palpé par des dizaines de mains, que les couteaux servant à l'immolation seront stérilisés, etc ... « Personnellement, dit-il, je ne ferai pas courir le moindre risque, ni à mes enfants, ni à ma mère âgée qui vit sous mon toit, ni encore à moi-même ».

Le bétail vendu à l'abri des regards

En attendant, les points de vente de moutons sont légitimement un peu partout sur le territoire de la wilaya. Sans être aussi nombreux que

les années précédentes, ces lieux de négoce sont disséminés à la périphérie de la capitale des hauts plateaux, sur des placettes improvisées, dans des garages, à l'abri des regards, ou dans des fermes situées dans plusieurs endroits de la wilaya. Ces lieux qui ne sont pas pris d'assaut pour le moment, ne désertent pas néanmoins, comme l'a constaté l'APS. Ces visites de potentiels acheteurs représentent, à elles-seules, un « risque non négligeable du fait des regroupements que cela provoque, surtout s'il s'agit d'espaces clos où les règles de distanciation physique ne sont pas respectées », explique Fatma Zohra Kadri, épidémiologiste. Pour cette praticienne, « il s'agit pour chacun de nous de décider de sacrifier au rituel de l'Aïd el Adha ou de s'abstenir en tenant compte de l'avis du collectif des professeurs en sciences médicales, d'un côté, et de celui de la commission ministérielle des fetwas, de l'autre ».

Agence

Douanes de Mostaganem

180 grammes de kif saisis, deux arrestations

Les éléments de la brigade mobile des douanes de Mostaganem, lors d'une sourcière dressée en date du 21 juillet au niveau du tronçon non goudronné, non loin de l'intersection d'El Macta à l'extrême frontière de Mostaganem, ont saisi 180 grammes de kif traité, découverts sur un

véhicule de marque Symbole et une moto de type « Kikssi », selon l'inspectrice principale des douanes, Berah Khadidja, présidente du Bureau des relations générale et services statistiques de l'Inspection des douanes de Mostaganem. Le montant des pénalités encourues dans le cadre

de cette affaire est de l'ordre de 1 milliard 880 millions de dinars, à l'encontre des deux mis en cause dans cette affaire, alors que le dossier contentieux a été établi avec procédure de dépôt de plainte auprès de la justice, ajoute notre interlocutrice.

N.Malik

Constantine

225 ressortissants algériens rapatriés de Malaisie

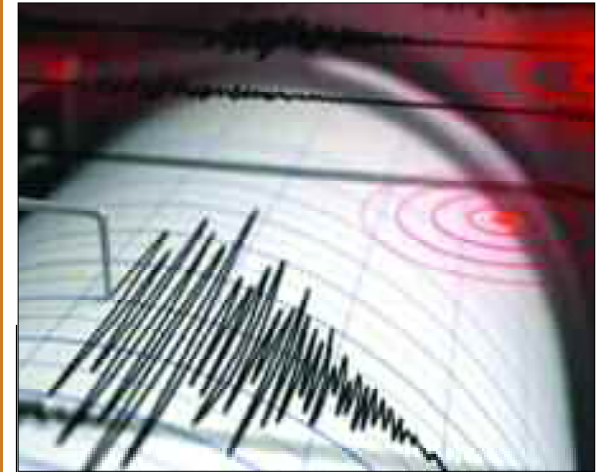
Un total de 225 ressortissants algériens, bloqués en Malaisie suite à la suspension du trafic aérien en raison de la propagation du Covid-19, sont arrivés samedi à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine. Ces ressortissants ont été rapatriés à bord d'un avion de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, a-t-on indiqué, précisant que l'opération relève d'un programme de rapatriement de 5.926 ressortissants algériens bloqués dans plusieurs pays étrangers, lancé lundi dernier. Il s'agit du deuxième vol à destination de Constantine, a-t-on ajouté. Les ressortissants rapatriés, accueillis par les représentants des

autorités locales ainsi que plusieurs responsables de différents secteurs, ont effectué les démarches administratives d'usage et subi des examens médicaux nécessaires à l'arrivée, notamment la prise de température corporelle et du taux d'oxygène dans le sang, a fait savoir le directeur par intérim de la Santé et de la Population (DSP), Adil Daâs. Ils ont été conduits dans 14 bus vers deux (2) établissements hôteliers situés dans la circonscription administrative Ali Mendjeli et la commune d'El khroub (wilaya de Constantine) à pour la période d'isolement sanitaire préventive, a indiqué le responsable. Un

suivi quotidien de l'état de santé des citoyens rapatriés durant la période de confinement sera assuré par six (6) équipes médicales mobilisées par la DSP, constituées de médecins généralistes et d'autres spécialistes en sus d'un psychologue et de plusieurs paramédicaux, a fait savoir le même source. Jeudi, 111 citoyens algériens bloqués en Italie ont été rapatriés vers Constantine. A noter que deux vols de rapatriement de près de 600 autres Algériens en provenance d'Egypte et du Canada sont attendus dans la soirée à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine.

R.R

Secousse tellurique de 3,1 degrés dans la wilaya d'Alger



Une secousse tellurique de magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, samedi à 21h45 (heure locale) dans la wilaya d'Alger, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. (Photo > D. R.)

INFOS EXPRESS

Relizane Une commission installée pour la préservation des zones humides

Dans le cadre de la mise en application des dispositions de la loi portant sur les espaces naturels protégés, une commission de wilaya composée de représentants de différents services techniques de l'environnement, de la Conservation des forêts et de la direction de l'Industrie a été mise en place pour la protection des zones humides. Selon des sources proches de la commission de l'environnement et du tourisme de l'APW de Relizane, en vertu de cette loi, il a été proposé de classer les zones humides localement, ainsi que le lancement et l'inscription d'études et la mise en place de balises délimitant les zones humides afin d'empêcher le pacage illicite. Nos interlocuteurs signalent que la direction de l'Environnement a lancé plusieurs opérations visant à protéger ces sites. Parmi les opérations, nos sources citent l'achèvement de l'étude de dépollution du lac Sidi Bouziane où se trouve une grande décharge, ainsi que le lancement d'un avis d'appel d'offres pour choisir une entreprise chargée de réaliser cette opération. Pour rappel, les zones humides que recèle la wilaya de Relizane se trouvent en majorité dans une situation inacceptable suscitant l'inquiétude des responsables et des spécialistes de l'environnement et une crainte de la détérioration de ces sites écologiques par le fait de la pollution.

N.Malik

Tipasa

70 mesures coercitives à l'encontre des commerçants négligents

Dans le cadre de la stricte application des instructions des autorités sanitaires relatives aux mesures préventives contre la propagation de l'épidémie de Coronavirus, les services de sécurité de la wilaya de Tipasa ont lancé une large campagne en coordination avec les responsables du négoce pour surveiller les commerces et déterminer l'étendue de leur application et leur respect des mesures sanitaires, où le contrôle de 454 magasins, dans divers municipalités de la wilaya de Tipasa, ont entraîné la fermeture immédiate de 70 magasins violant les précautions contre le Coronavirus. La campagne se poursuit par les services de sécurité de la wilaya de Tipasa sur tout le territoire pour protéger les citoyens et la santé publique.

Mohamed El Ouahed

Tunisie : 35% des entreprises tunisiennes risquent de fermer définitivement Chute vertigineuse de l'afflux touristique en Tunisie

Le nombre de touristes libyens et algériens a baissé, au premier semestre de 2020, de 56% par rapport à la même période en 2019, a indiqué, mercredi 22 juillet, le directeur général de l'Office national du tourisme tunisien (ONTT), Mohamed Moez Ben Hassine. La Tunisie a accueilli près de 5 millions de touristes en provenance de l'Algérie et de la Libye en 2020.

Lors d'une rencontre organisée à Tunis par l'Union tunisienne des jeunes travailleurs (UTJ) sur les mesures et mécanismes de relance du tourisme post Covid-19, le responsable a rappelé les différentes mesures prises par le gouvernement tunisien afin de minimiser les impacts liés au Coronavirus sur le tourisme, évoquant, à cet égard, la signature d'une convention avec l'Union générale tunisienne du travail afin de préserver les salaires des employés du secteur.

Une ligne de crédit de 500 millions de dinars a été débloquée pour aider les entreprises touristiques à surmonter la crise et préserver les emplois. Parallèlement, une ligne de crédit de l'ordre de 10 millions de dinars a été mobilisée pour soutenir les artisans, couvrir les dépenses urgentes et mettre en place un protocole sanitaire dans les aéroports et les hôtels.

Le tourisme constitue l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie du Covid-19 en Tunisie, selon le



■ Le tourisme gravement touché par la pandémie du Covid-19 en Tunisie. (Photo : D.R)

président de l'Union tunisienne des jeunes travailleurs (UTJT), Chedly Hammas. 35% des entreprises privées en activité ont déclaré qu'elles risquent de fermer définitivement dans les conditions actuelles, révèle

une étude d'impact socioéconomique sur le secteur privé publiée, jeudi, par l'Institut national de la statistique (INS), citée par l'agence tunisienne. Soit 2.500 entreprises représentatives du secteur privé. 72,4%

des entreprises affirment risquer de ne pas être en mesure d'assurer certaines de leurs dépenses avec les fonds disponibles.

Les secteurs des TIC (23,0%), des industries mécaniques et électroniques (22,2%), suivis des services divers (20,1%) font partie des secteurs qui disposent d'un PCA, souligne une enquête réalisée en collaboration avec la Société financière internationale (IFC), membre du groupe de la Banque mondiale.

Le télétravail a été inclus dans 59,7% des entreprises du secteur des nouvelles technologies qui ont un plan de continuité des activités, contre des proportions très faibles dans les secteurs de la santé et des industries chimiques et pharmaceutiques. Face à la pandémie du Coronavirus, 88,8% des entreprises tunisiennes du secteur privé ont subi une baisse de leur chiffre d'affaires (CA) durant avril dernier, indique l'Institut national de la statistique (INS).

Les entreprises exportatrices ont été les plus nombreuses à enregistrer une baisse de leur ventes (93,3% contre 88,8% pour les entreprises non-exportatrices). La même source a révélé que 61,1% des entreprises ont signalé des difficultés d'accès au service financier alors que 50,6% ont déclaré avoir rencontré une difficulté d'approvisionnement en matières premières. 11,5% des entreprises ont déclaré avoir procédé à des réductions de salaire, faisant savoir que seules 4,5% des entreprises ont déclaré avoir eu recours à des licenciements en avril et 1,2% à des recrutements, fait-on savoir.

Oki Faouzi

ONU-Sahara occidental

Le Polisario dénonce le «chantage» du Maroc

Le Représentant du Front Polisario aux Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a dénoncé vendredi le recours constant du Maroc au «chantage» dans la mise en œuvre des résolutions onusiennes sur la question sahraouie, soutenant que la seule voie recherchée par Rabat est «l'irrésolution indéfinie du conflit» au Sahara occidental.

Face à l'échec du Conseil de sécurité, notamment à assurer la mise en œuvre de ses résolutions sur le Sahara occidental, M. Sidi Omar a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que «la seule solution recherchée par le régime marocain est l'irrésolution indéfinie du conflit alors qu'il persiste dans ses vaines tentatives de normaliser son occupation illégale de certaines parties du Sahara occidental». Il a également pointé du doigt «le recours constant du Maroc au chantage» et à la politique des «menaces vides comme moyen de dissimuler le fait qu'elle n'a aucune volonté politique réelle» de parvenir à une solution pacifique et durable du conflit conformément aux résolutions de l'ONU et à sa doctrine sur la décolonisation. «Le processus de paix parrainé par les Nations unies au Sahara occidental, lancé en 1991, est maintenant complètement paralysé en raison de l'obstructionnisme du Maroc, d'une

part, et de la tendance de certaines parties au sein du Conseil de sécurité et du Secrétariat de l'ONU à lier l'ensemble du processus de paix à la nomination d'un nouvel Envoyé personnel, de l'autre, qui n'est qu'un prétexte pour ne prendre aucune action ou initiative à cet égard», a-t-il souligné.

Quant au retard dans la nomination d'un nouvel envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental en remplacement de l'ancien président allemand, Horst Kohler, qui a démissionné en mai 2019, M. Sidi Omar a affirmé que la principale raison est «les conditions préalables» que le Maroc s'est fixées concernant les candidats potentiels. Dans ce contexte, le diplomate sahraoui a réaffirmé la position du Polisario selon laquelle «la nomination d'un nouvel émissaire onusien n'est pas une fin en soi».

Le régime marocain «n'aurait pas survécu sans le soutien de la France»

Concernant le rôle de la France dans le conflit, M. Sidi Omar a relevé que «ce n'est un secret pour personne que la France a soutenu le régime marocain diplomatiquement et militairement depuis le début de son occupation illégale du Sahara occidental le 31 octobre 1975». «En tant que membre permanent du Conseil de

sécurité, la France continue de soutenir le Maroc au sein du Conseil», a-t-il enchaîné. Et d'ajouter : «On peut dire, avec confiance, que s'il n'y avait pas eu la France en premier lieu, le régime marocain n'aurait pas survécu à toutes ces années et n'aurait pas osé se lancer dans ses aventures expansionnistes dans la région ou avoir une attitude arrogante et récalcitrante vis-à-vis du processus de paix de l'ONU au Sahara occidental». Par conséquent, indique M. Sidi Omar, la France «porte aujourd'hui une plus grande responsabilité», non seulement pour contribuer, en vertu de ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité, à une solution juste et durable du conflit du Sahara occidental, mais aussi pour les souffrances humanitaires et les violations flagrantes du droit humanitaire résultant du conflit et sa menace potentielle pour la sécurité et la stabilité régionales».

Le Polisario déterminé dans sa lutte contre l'occupation

Quant à la position du Front Polisario concernant le processus de paix de l'ONU au Sahara occidental, le diplomate a rappelé que le Front a annoncé sa décision de reconsidérer son engagement dans le processus de paix dans son ensemble suite à l'adoption par le Conseil de sécurité

de sa résolution 2494 du 30 octobre 2019. Il a indiqué, à cet égard, que la décision était l'expression du «rejet catégorique» de la série de déviations qui ont spécifiquement caractérisé l'approche du Secrétariat de l'ONU et du Conseil de sécurité concernant la question du Sahara occidental dans le contexte de processus de paix depuis sa création jusqu'à nos jours.

«Nous réaffirmons que le Front Polisario ne peut jamais accepter la clémence de l'ONU à l'égard de la soumission honteuse de la Minurso (Mission de l'ONU pour le référendum au Sahara occidental) aux restrictions du Maroc», a-t-il appuyé, précisant que «la raison d'être» du Front Polisario, en tant que mouvement de libération nationale, seul et légitime représentant du peuple sahraoui, réside dans la défense des droits sacrés du peuple sahraoui. Le peuple sahraoui, sous la direction du Front Polisario, «est maintenant déterminé, plus que jamais, à poursuivre sa lutte de libération par tous les moyens légitimes jusqu'à la réalisation de ses droits légitimes et inaliénables à l'autodétermination, à l'indépendance et à la consolidation de la souveraineté sur l'ensemble du territoire de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD)».

R.I

contribution

Vision stratégique

La problématique d'une nouvelle politique fiscale en Algérie liée à une stratégie de développement socio-économique



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Face à la crise, le gouvernement algérien se propose de mettre en place un plan de relance économique ente 2020/2024 et dans ce cadre, proposer une nouvelle politique fiscale. Ayant été invité pour présider un atelier à ces assises importantes, tenant à remercier le ministre des Finances pour son aimable invitation, résidant en dehors d'Alger, j'ai transmis deux dossiers aux organisateurs, l'un sur les axes directeurs du plan de relance socio-économique et l'autre sur l'importance de la sphère informelle produit de la bureaucratie néfaste et des dysfonctionnels des appareils de l'Etat.

1- La politique fiscale doit s'inscrire dans le cadre d'une vision stratégique

La fiscalité devant distinguer l'impôt direct signe d'une plus grande citoyenneté de l'impôt indirect en source d'injustice sociale qui touche tous les segments sans distinction. C'est un sujet très sensible, pas propre à l'Algérie, tant pour les opérateurs nationaux qu'étrangers que pour le simple citoyen, modifiant l'allocation des ressources. La politique fiscale ne doit en aucune manière être isolée de l'ensemble de la politique économique et sociale.

Car le défi principal pour le gouvernement est d'asseoir une économie diversifiée nécessitant tant une profonde réforme des institutions de l'Etat qu'une véritable stratégie économique d'adaptation à ce monde turbulent et instable, de profondes réformes structurelles afin de favoriser le développement durable tant dans le domaine économique, social, politique et militaire.

En ce XXI^e siècle, le véritable pouvoir économique mondial et l'influence diplomatique reposent sur une économie forte, où les deux pivots du développement du XXI^e siècle sont la bonne gouvernance et la maîtrise du savoir. Concernant les institutions, avec l'impact de l'épidémie du coronavirus, le constat est que la gestion centralisée renforce la bureaucratie et ne permet pas de répondre tant aux besoins des citoyens qu'à un développement harmonieux de l'espace territorial. Au moment où les plus hautes autorités du pays s'orientent

vers la révision de la Constitution et parle de «refonte de l'Etat» pour un développement plus solidaire, comme j'ai eu à le rappeler dans différentes contributions nationales et internationales, largement diffusées entre 2007/2019 afin de rapprocher l'Etat du citoyen, il y a urgence pour nos gouvernants de comprendre le fonctionnement de la société loin des bureaux climatisés et donc sans tabou, d'aller vers la régionalisation économique tant compte des anthropologies territoriales à ne pas confondre avec l'avatar dangereux du régionalisme.

La régionalisation économique renforce le rôle de l'Etat régulateur, améliore l'efficacité économique et contribue à l'unité nationale par la cohésion sociale régionale. Sur le plan de la démarche méthodologique, pour la relance économique, outre la moralisation de la société et un système de communication transparent et audible, facteur de mobilisation par des personnes crédibles, toute approche opérationnelle loin des théories abstraites doit reposer : premièrement, sur un diagnostic serein du tissu productif le secteur industriel représente moins de 6% du produit intérieur brut, 98% des recettes du pays avec les dérivés provenant des hydrocarbures où le taux d'intégration tant des entreprises publiques que privées ne dépasse pas 15% avec la non adaptation aux nouvelles technologies ; deuxièmement, sur le nouveau management stratégique notamment de Sonatrach lieu de production de la rente et du système financier lieu de distribution de la rente ; troisièmement, l'action doit reposer sur de nouvelles organisations plus crédibles que les anciennes à travers des réseaux, loin de l'ancienne organisation hiérarchique rigide, impliquant les élus locaux et la société civile, entrepreneurs publics, privés, banques, universités, centres de recherche, associations ; quatrièmement, pour le choix des projets pour ne faire des erreurs qui peuvent se chiffrer en milliards de dollars, sans études de faisabilité à moyen et long terme, à l'instar des usines de montage de voitures et bon nombre d'autres projets avec des réévaluations de 30/40% sinon plus, comment s'orientent les filières au niveau mondial entre 2020/ 2030 qui dominées par le primat du savoir, la transition numérique et énergétique et enfin cinquièmement, comment mobiliser les ressources tant humaines devant distinguer la partie dinars et la partie devises avec un planning daté en dressant une balance devises afin d'éviter l'épuisement des réserves de change et enfin sixièmement concilier l'efficacité économique et la cohésion sociale par le dialogue social, mais en étant réaliste, une nation ne pouvant distribuer plus que ce qu'elle produit, quitte à aller vers un suicide collectif.

2- Système fiscal et sphère informelle

Le concept de «secteur informel» apparaît pour définir toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales et plusieurs approches peuvent être utilisées pour évaluer l'activité dans

le secteur informel. Ayant eu à diriger une étude «le poids de la sphère informelle au Maghreb face aux enjeux géostratégiques» pour l'Institut français des Relations Internationales IFRI (Paris France décembre 2013), nous avons recensé plusieurs méthodes de calculs, chaque méthode donnant un montant différent, avec un écart de 20/30. Il existe des données contradictoires : la Banque d'Algérie annonce lors d'un séminaire courant 2018, environ 4 500 milliards de dinars, 33,4 milliards de dollars, cotation de l'époque soit 31% de la masse monétaire en circulation. Récemment en octobre 2019, la BA annonce 5 000 milliards de dinars, soit au cours du 7 novembre au 11 novembre 2019 cours achat, 119,82 dinars un dollar et 132,66 dinars un euro, 41,17 milliards de dollars. Une véritable cacophonie entre 2017/2018 au niveau officiel, d'une extrême gravité car sans système l'information fiable aucune prévision de politique économique cohérente n'est possible, les pertes pouvant se chiffrer en milliards de dollars. Un ex-Premier ministre a donné le montant de 37 milliards de dollars en se référant selon ses dires aux données de la Banque d'Algérie ; par la suite un autre ex-Premier ministre a donné un autre montant de 17 milliards de dollar et un ex-ministre des Finances durant cette période, a donné 50 milliards de dollars, toutes ces déclarations ayant été reprises par l'organe officiel APS. D'une manière générale, ces données contradictoires caractérisant la non maîtrise du système d'information. La Banque d'Algérie dans plusieurs de ses rapports entre 2017/2019 l'a d'ailleurs reconnu, cette masse étant constituée pour l'essentiel de l'épargne des ménages thésaurisée ainsi que de la masse monétaire circulant en dehors des circuits officiels. Preuve de l'échec des politiques menées jusqu'à présent pour lutter contre l'économie informelle et la difficulté de résoudre la bancarisation et de l'économie, posant la problématique de confiance Etat-citoyens, des résultats mitigés tant des mesures des chèques que de l'obligation de déposer l'argent de la sphère informelle obligatoirement au niveau des Banques algériennes.

Cela revoie à l'urgence de la réforme de Sonatrach, lieu de production de la rente et du système financier, lieu de distribution de la rente, enjeu énorme du pouvoir, banques, douane, fiscalité, domaine, pour ce dernier combien d'Algériens possèdent des titres de propriété pour s'acquitter des impôts, passant par un cadastre rénové et informatisé sur tout le territoire national.

Que nos responsables visitent les sites où fleurit l'informel de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud et ils verront que l'on peut lever des milliards de centimes à des taux d'usure mais avec des hypothèques car existe une intermédiation financière informelle. Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation social, la société enfante ses propres règles pour

fonctionner, qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer : exemple les transactions aux niveaux des frontières pour contourner les myopies des bureaucraties locales, agissant sur les distorsions des prix et des taux de change et le droit coutumier dans les transactions immobilières. Un grand nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur (agriculture et industries tant pour la production locale que pour les importations) prend des marges non proportionnelles aux services rendus, ce qui fait que le contrôle sur le détaillant ne s'attaque pas à l'essentiel. Or, la sphère informelle contrôle quatre segments-clefs : celui des fruits et légumes, de la viande, celui du poisson pour les marchandises locales et pour l'importation, le textile, chaussures ayant un impact sur le pouvoir d'achat, devant analyser les liens entre l'accumulation, la structuration du modèle de consommation et la répartition des revenus par couches sociales, enquêtes inexistantes en Algérie.

3- Sphère informelle et transferts illicites de devises

Le fonctionnement de la sphère informelle renvoie également à la cotation du dinar sur le marché parallèle et aux montants de sorties de devises. Pour les transferts illégaux de devises, ils ne datent pas d'aujourd'hui devant ramener pour des comparaisons sérieuses la valeur du dinar qui est coté le 20 juillet 2020 à 128,20 dinars un dollar, (119 en 2019) en 1974 nous avions 5 dinars pour un dollar (cotation administrative) et 146,22 dinars un euro, (contre une moyenne de 125/130 dinars en 2019), ce dérapage du dinar permettant de gonfler artificiellement tant la fiscalité hydrocarbures via les exportations que la fiscalité ordinaire via les importations qui constitue un impôt indirect, au final, supporté par le consommateur.

Cela n'est qu'une hypothèse devant différencier acte de gestion, pratique normale, de la corruption, les services de sécurité et les différents organismes de contrôle devant vérifier l'origine de ces montants de transferts illicites. Comme il s'agira par une analyse objective, d'expliquer l'écart d'environ 50% qui favorise ces pratiques occultes, ainsi que le trafic des marchandises aux frontières, renvoyant également à la politique des subventions généralisées et sans ciblage, et la distorsion entre le cours du dinar sur le marché parallèle et la cotation officielle.

Il s'agit aussi d'éviter cette confusion dans le calcul du montant de la sphère informelle en différenciant différents ratios qui donnent des montants différents, soit par rapport au produit intérieur brut (PIB), par rapport à la masse monétaire en circulation et le montant des devises échangé sur le marché parallèle, les montants saisis au niveau des ports et aéroports étant relativement très faibles.

(A suivre)
A. M.

Mots fléchés

| | | | | | | | | |
|---|-------------------|--------------------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------|--|--|-----------------------------|
| Bordure sylvestre Femmes à la mode | | Persistant Donner la réplique | | Qui fait neuf Extrême | | Battue au tennis Joindre les deux bouts | | Lettres pour une entreprise |
| | | | | | | | | |
| Coupera en cuisine Etre rusé | | | | | | | | |
| | | | | | | | | Elle sont l'essence |
| Plongé dans un abattement total | A toi Arrivera | | | | | | | |
| | | | | | | | | Elle s'attaque à la pompe |
| Disciplines Evaluation de l'esprit | | | | | Faible lueur Drôle de numéro | | | |
| | | Cadre de Pierres Produit illicite | | | | Il doit être raccord invitation urgente | | |
| Cheville dans l'herbe Vendeur voyageur | | | | Chef d'une ancienne tribu L'Astate | | | | |
| | | | Accablé, mais seulement par des injures | | | | | |
| C'est le moment de profiter de la grève | | | | | Figure politique alsacienne | | | |

Mots croisés

| | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| I | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | |
| XII | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I.Simple. II.Gros mammifère des estuaires. III.Part de l'Etat. Elle prend pied à la plage. IV.Feu divin. Créé. V.Grand philosophe. Espèce de paresseux. VI.Précolombien. VII.Cru et salé. Garniture de rayons. VIII.Accord de Moscou. C'est grâce à Corneille qu'il a obtenu un siège. IX.Faire sortir. C'est n'importe qui. X.S'en paiera une bonne tranche. Il a sa Croix. XI.Devenue opaque. XII.Le madrilène. Se laisser aller.

VERTICALEMENT

1.On ne peut plus actuel. 2.Maritime. Bon à détacher. 3.Institut arabe à Paris. Elle peut avoir des bleus. Faisait fumer les anciens. 4.La moitié de la moitié de tonton. Elle a de nombreux représentants à l'étranger. Victime du coup de feu. 5.Point commun au vice et à la vertu. Plante de fourrage. 6.Eau de Normandie. Département de Bourg-en-Bresse. Qui ne fait pas un pli. 7.Ne laissa même pas la chemise. Nettoyée par le tisserand. 8.Orner ou passer un savon.

Mot mystère

- | | | |
|------------|--------------|-----------|
| ABC | GERMER | RUDIMENTS |
| ABOUTIR | INITIER | RUINE |
| AINE | JEUNE | SEUIL |
| AMORCER | LEVER | SOIR |
| AUORE | MORTE | SOLUTION |
| BEBE | NAISSANTE | TERME |
| DEPART | NATIVE | TERMINER |
| DISPARUE | NOUVEAU | TUER |
| EBAUCHER | NOUVELLE | VELAGE |
| ECLOSION | OMEGA | VESPERAL |
| EMBOUCHURE | ORIGINE | |
| EMBRYON | OUVRIR | |
| ENGAGER | PARACHEVER | |
| ENTAMER | PASSEE | |
| ENTRER | PRIMAIRE | |
| EPILOGUER | REGLER | |
| ETRENNER | RETOUR | |
| EXTREME | REVOLUE | |
| GENESE | RUDIMENTAIRE | |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| F | E | E | R | I | A | T | N | E | M | I | D | U | R | I | G |
| R | E | L | G | E | R | E | U | G | O | L | I | P | E | A | E |
| E | S | E | E | R | O | R | U | A | E | V | U | O | N | B | B |
| V | S | T | N | E | M | I | D | U | R | C | B | A | I | O | E |
| E | A | R | N | O | I | S | O | L | C | E | I | N | M | U | B |
| L | P | O | N | O | I | T | U | L | O | S | M | E | R | T | A |
| A | E | M | B | R | Y | O | N | O | S | L | G | A | E | I | U |
| G | R | R | E | V | E | H | C | A | R | A | P | M | T | R | C |
| E | U | I | T | E | M | E | N | I | A | S | R | O | E | N | H |
| N | H | R | R | S | R | T | E | N | I | G | I | R | O | O | E |
| E | C | V | E | P | E | X | N | D | N | E | M | C | E | U | R |
| S | U | U | N | E | T | J | G | E | I | R | A | E | V | V | U |
| E | O | O | N | R | O | E | A | P | T | M | I | R | I | E | I |
| U | B | I | E | A | U | G | A | I | E | R | E | T | L | N | |
| I | M | M | R | L | R | N | E | R | E | R | E | U | A | L | E |
| L | E | U | L | O | V | E | R | T | R | E | R | T | N | E | R |

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Le bonheur est parfois caché dans l'.....»

Est-ce le mot :

A : Inconnu ? B : Homme ? C : Ami ?

(Proverbe Victor Hugo)

Solutions du numéro 475

Mots fléchés

Horizontalement :

H - I - A - M - BA - DEFAUT - IRONISER - FRELON - TA - AMER - PSI - USE - MER - T - RAINURE - RMC - TENU - AIME - EGO - DIEU - CAID - ERAFLURE.

Verticalement :

B - F - U - R - D - HAIRAS - MAIE - REMERCIER - IDOLE - A - MUA - ENORMITE - F - AFIN - ENE - CL - AS - PRUNEAU - MUETS - RUGIR - TRAITE - ODE.

-Mots croisés

Horizontalement :

LIONCEAU - INCA - TNT - B - RIAIT - EVENTRER - RER - TENU - AR - TERNI - L - CRI - EN - EPIANT - E - AGITER - FLANERIE - APRE - MES - NEE - VENT.

Verticalement :

LIBERALE - FAN - IN - VER - PALPE - OCRER - CIGARE - NAIN - TRAINE - C - ATTEINTE - V - ETIRER - TERME - ANTENNE - RIEN - UT - RUINE - EST.

Le mot manquant

« Il est plus facile de mourir de ses contradictions que de les vivre. »

(Proverbe Albert Camus)

Mot mystère

MUSCAT

Programme



10.00 Les feux de l'amour
11.00 Les feux de l'amour
12.55 Petits plats en équilibre été
13.00 Journal
15.30 Tu ne tueras point...
16.10 Quatre mariages pour une lune de miel
17.00 Bienvenue à l'hôtel
18.10 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.10 Demain nous appartient
21.05 Joséphine s'arrondit
22.50 Camping paradis
23.45 New York Unité Spéciale



15.20 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre
16.10 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre
17.00 Tout le monde a son mot à dire
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.20 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal
21.05 Les dents, pipi et au lit
22.45 Motive: Le mobile du crime



09.00 M6 boutique
11.00 Desperate Housewives
12.00 Le journal
12.45 Un refuge pour l'amour
15.45 Incroyables transformations
17.25 Les reines du shopping
18.40 Chasseurs d'appart
18.45 Le journal
20.15 Météo
20.25 En famille
21.05 Les dents, pipi et au lit
22.55 Le Marrakech du rire 2014



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Oggy et les cafards
07.40 Dans votre région
07.47 Grizzly et les lemmings
08.06 Grizzly et les lemmings
08.20 Pyjamasques
09.40 Les lapins crétiens : invasion
11.20 La nouvelle édition
11.25 Tour de France 2017
11.55 Journal
12.45 Météo



14.40 Météo
17.00 L'invité
18.08 Pardonnez-moi
19.00 Tout le monde veut prendre sa place
21.11 Bon pour la santé ? Les artistes avec vous !



16.40 Un dîner presque parfait
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 Les princes et les princesses de l'amour
19.50 Les princes et les princesses de l'amour
21.00 Percy Jackson : le voleur de foudre
23.00 Véto de choc



13.35 Baron Noir
14.30 Baron Noir
16.00 Suicide Squad
18.50 Jamel Comedy Kids
19.50 L'année de Catherine et Liliane
21.00 Vikings
21.45 Vikings
22.30 American Horror Story



16.51 La taupe
19.00 Le premier jour du reste de ta vie
20.50 Darkest Minds : rébellion
22.32 The Island



10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
13.40 Allô, docteurs !
14.40 La tribu
15.35 Oregon, l'Ouest sauvage



15.05 Paranormal Activity 5 Ghost Dimension
19.21 Maléfique
20.50 Le jour où la Terre s'arrêta



18.45 Arte journal
20.50 La minute vieille
20.55 La peine du talion
22.30 De sang-froid

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
16.05 Un livre, un jour
16.10 Des chiffres et des lettres
16.40 Personne n'y avait pensé !
20.00 Vu
20.45 Jouons à la maison
21.00 Météo des plages
21.05 Les fugitifs
22.35 Le grand blond avec une chaussure noire



14.50 Les experts : Miami
16.40 Les experts : Miami
17.35 L'avant Quotidien
18.40 Quotidien
20.00 Jack le chasseur de géants
22.05 Robin des Bois



15.15 France / Croatie
16.30 Espagne / France
18.00 Roger Federer / Rafael Nadal
20.00 France / Croatie
21.15 Espagne / France
22.20 Drive
23.10 Drive

Sélection



Ciné Premier - 20.50 Darkest Minds : rébellion

Film de science-fiction de Jennifer Yuh Nelson

→ Dans un futur proche, des adolescents mutants et dotés de pouvoirs surnaturels s'échappent d'un camp et se rebellent contre le gouvernement qui les opprime. Des adolescents, qui ont survécu à une grande épidémie causée par un mystérieux virus, ont commencé à développer de dangereuses facultés.

Ciné Premier - 16.51 La taupe

Film d'espionnage de Tomas Alfredson

→ Un agent du SIS, service du contre-espionnage britannique, est chargé de découvrir une taupe œuvrant dans les plus hautes sphères du MI6, les services secrets.



Ciné Frisson 19.21 Maléfique

Film fantastique de Eric Valette

→ En découvrant un vieux bouquin d'ésotérisme caché dans le mur de leur cellule, quatre codétenus, que tout semble opposer, entrent dans un monde fabuleux, où la liberté semble à portée de main. Encore faut-il trouver la bonne formule.



CHRONIK

par Herbé

SHERIF, FAIS-MOI PEUR !

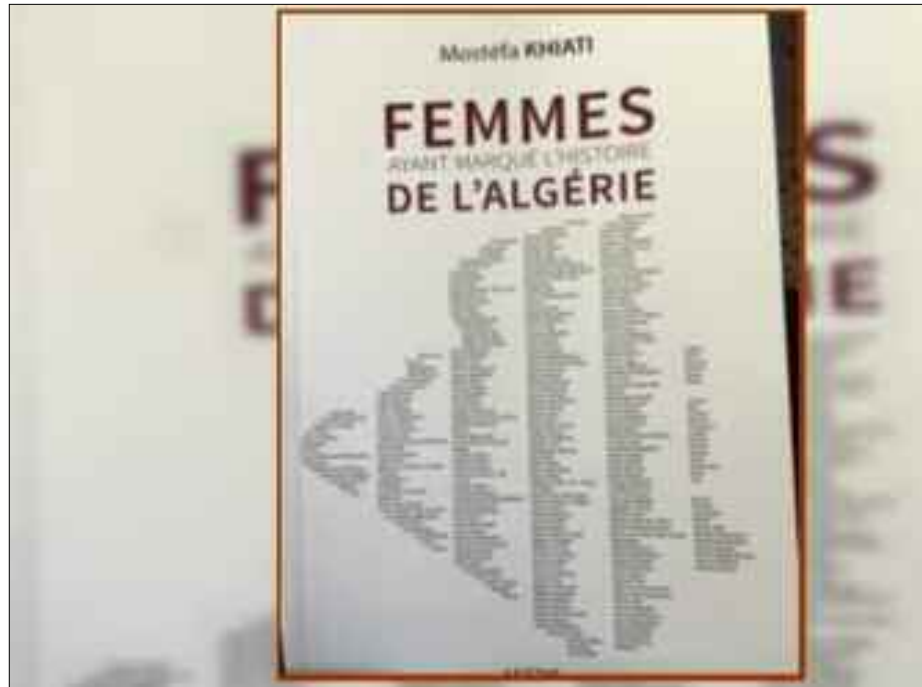
Les films indépendants ont globalement la cote actuellement. «Bone Tomahawk» nous le prouve une nouvelle fois avec des idées sympathiques mêlant western et horreur tout en ayant un budget relativement réduit. Au delà de la créativité, le réalisateur doit également être un gestionnaire hors paire. Cela se voit particulièrement avec cette œuvre qui parvient à nous horripiler avec une bande de cannibales sanguinaires et sans jugement. La particularité de ce peuple, c'est qu'il ne communique jamais à l'exception de hurlements terrifiants qui résonnent dans les contreforts du canyon du grand ouest américain. Conclusion : «Bone tomahawk» est une œuvre étrange qui mixe le scénario d'un western avec quelques scènes très sanglantes, à la limite du gore. Il en résulte un film à l'ambiance lourde et stressante qui n'est pas à mettre entre toutes les mains et qui déstabilisera probablement les puristes du genre. Ceci dit, passée la première surprise, on se laisse embobiner par l'originalité du projet et la réalisation soignée de S. Craig Zahler. Le cinéaste nous embarque adroitement dans une singulière histoire de kidnapping orchestrée par une cruelle bande d'indiens cannibales. Le shérif local se lance à la poursuite de cette tribu inquiétante à la tête d'un petit groupe de cowboys bien décidés à se venger les armes à la main jusqu'au final, forcément sanglant. Côté interprétation, rien à signaler, le boulot est bien fait et on est ravi de retrouver le trop rare Kurt Russell, dans un rôle taillé sur mesure pour ses larges épaules. Seul bémol, le film manque singulièrement de rythme, notamment dans sa première partie qui patine un peu et peine à lancer l'intrigue. Hormis cet inconvénient, «Bone tomahawk» se révèle une très bonne surprise pour un film à la sortie bien trop confidentielle.

Parution de «Femmes ayant marqué l'histoire de l'Algérie» de Mostéfa Khiati

Parcours féminins pluriels

Dans son dernier ouvrage historique intitulé «Femmes ayant marqué l'histoire de l'Algérie», le professeur Mostéfa Khiati met au jour des parcours de femmes algériennes à différentes périodes de l'histoire, de l'antiquité à la période contemporaine, dans une sorte d'almanach regroupant de grandes figures résistantes, politiques, religieuses, intellectuelles ou encore artistiques.

Paru récemment aux éditions Anep, ce livre de 350 pages fournit des aperçus sur des figures allant de Sophonisbe (235-203 av.J.-C.), princesse carthaginoise d'abord promise à Massinissa et qui a épousé Syphax lors de la Seconde guerre punique jusqu'aux icônes sportives que sont les judokates Salima Souakri et Soraya Haddad et la championne olympique du 1 500 m Nouria Mérah-Benida. Dans la période antique, l'auteur a choisi d'évoquer des divinités et des prêtresses ainsi que des femmes comme Cléopâtre Séléne II (40 av.J.-C. - 6 apr. J.-C.) épouse de Juba II, la prêtresse donatiste et guerrière Robba (384-434), Tin Hinan et les différentes légendes qui entourent ce personnage central de la culture targuie ou encore Dihyaou la Kahena sous ses facettes de reine berbère, de guerrière et de prêtresse. Mostéfa Khiati s'intéresse à la «période médiévale», début du VIII^e siècle, durant laquelle le Maghreb était devenu une terre musulmane, et met en avant la place de la femme ibadite dans sa société et son influence à différentes sphères du pouvoir de l'Etat Rustumide. Il évoque également la mise en place dans la vallée du M'zab d'un conseil religieux féminin composé de grandes savantes qui ont



souvent dirigé des écoles pour filles. De nombreuses figures religieuses sont également citées dans cet ouvrage comme Lalla Sfiya dans le sud du pays ou Lalla Setti, Dawiya Bent Sidi Abdelkader El Djilani de son vrai nom, à Tlemcen ou encore les princesses Oum El Ouloû et Ballara de Béjaïa. A la période ottomane, l'auteur cite, entre autres personnages, Fatma Tazoughert (1544-1641), la première femme à régner sur les Aurès depuis la Kahina. Entre 1830 et 1954, cet almanach cite d'abord l'entourage familial de l'Emir Abdelkader et celui de ses khalifas puis Lalla Fatma N'soumer (1830-1863), figure de la résistance en Kabylie, et Rokya Bent El Horma qui a «entraîné le déclenchement de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh» avant d'évoquer les femmes déportées dont le nombre reste inconnu. L'auteur

s'intéresse également à l'enseignement libre du mouvement national initié par Abdelhamid Ben Badis en citant quelques anciennes élèves des écoles des oulémas dont Zoulikha Gaouar, devenue enseignante dans une école pour non-voyants dans les années 1970, Cha'mma Boufeji qui a ouvert sept écoles de filles à Alger pendant l'occupation, Aldjia Noureddine, première fille musulmane à entamer des études de médecine, ou encore Zhor Ounissi, enseignante des écoles libres devenue universitaire puis députée et auteure de nombreux ouvrages. L'ouvrage s'intéresse également aux femmes du mouvement national comme Emilie Busquant, épouse de Messali Hadj, et Kheïra Belgaïd et aux premières actions féminines dans le cadre du Parti communiste algérien et du PPA-MTLD

(Parti du peuple algérien devenu Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) qui a donné naissance à l'Association des femmes musulmanes algériennes fondée par Mamia Abdellali et Nafissa Hamoud.

Les parcours de figures de la guerre de libération nationale comme Djamilia Bouhired, Hassiba Ben Bouali, Djamilia Boupacha, Samia Lakhdari, Yasmine Belkacem, Zohra Drif, Zohra Ghomari, Jacqueline Guerroudj ou encore Annie Steiner sont détaillés dans un chapitre dédié aux femmes combattantes, aux «porteuses de feu», aux membres de la Fédération de France du FLN dont Zina Harraïgue, Nadia Seghir Mokhtar ou Aïcha Aliouat, et aux nombreuses «infirmières de la révolution».

Il est également question des européennes d'Algérie engagées dans la lutte pour l'indépendance, du réseau des porteuses de valises, des condamnées à mort, des victimes de tortures et de viols, des martyres et des camps d'internement pour femmes. L'ouvrage consacre également un chapitre à la période contemporaine (postindépendance) en mettant en avant des figures politiques, journalistiques, littéraires, artistiques, sportives.

Médecin chercheur et enseignant à l'université d'Alger, Mostéfa Khiati est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Algérie et celle de la médecine algérienne dont «Histoire de la médecine en Algérie de l'antiquité à nos jours» (2003), «Les blouses blanches de la révolution» (2011), «Histoire des épidémies, des famines et des catastrophes naturelles en Algérie» (2011), «Les irradiés algériens, un crime d'Etat» (2018) ou encore «L'Emir Abdelkader, ses alliés et ses ennemis» (2018).

R. C.

Littérature africaine classique

«Batouala» de René Maran

Le monde littéraire africain célébrera en 2021 le centenaire de l'attribution du prix Goncourt à l'auteur franco-guyanais René Maran pour son roman Batouala. Ce roman, dont l'action se déroule en Afrique, révolutionna l'esthétique romanesque négro-africaine en rompant avec la littérature coloniale et en donnant la parole à ses protagonistes africains. Quelque chose change en littérature africaine. Batouala deviendra le livre de chevet des Senghor et des Césaire, des futurs champions de la négritude.

Publié en 1921, Batouala du Franco-Guyanais René Maran est un livre pionnier à plusieurs titres. C'est le premier roman sous la plume d'un auteur noir d'expression française critiquant la colonisation. Une sorte de «J'accuse» anti-colonial, qui rompit avec la tradition du roman colonial très en vogue à l'époque et dont les auteurs se montraient plutôt complaisants à l'égard des colons en Afrique.

Les critiques contre la colonisation que formule René Maran dans Batouala ont préparé le terrain pour les réquisitoires autrement plus dévastateurs que publieront quelques années plus tard André Gide et Albert Londres, avec Voyage au Congo en 1927 et Terre d'ébène en 1929, qui dénoncent les dérives du système colonial français.

Par ailleurs, Batouala dont l'action se déroule en Afrique et qui donne la parole aux Africains comme son sous-titre «véri-

table roman nègre» le suggère, est aussi considéré comme le précurseur de la littérature africaine naissante. Enfin, si ce roman exceptionnel fit couler beaucoup d'encre, c'est aussi parce qu'il remporta en 1921 le prix Goncourt, le plus prestigieux des prix littéraires français.

Évoquant les circonstances d'attribution du Goncourt à ce livre viscéralement anti-establishment, c'est Senghor qui parle de «la bombe Batouala» car sa reconnaissance littéraire, rappela-t-il, provoqua de violentes réactions dans les milieux coloniaux et étatiques.

Des réactions d'autant plus vigoureuses que l'intéressé appartenait à l'establishment et exerçait en tant qu'administrateur colonial en Afrique. On assista à une véritable levée de boucliers contre ce fonctionnaire trop honnête qui dut payer au prix fort sa dénonciation du système dont il faisait partie. Maran fut contraint de démissionner de l'administration coloniale, alors que Batouala, considéré comme un livre «dangereux», fut censuré par la France qui en interdit la diffusion en Afrique.

Raisons de la colère

Qu'est-ce qui a poussé René Maran à se dresser contre la colonisation, alors qu'il faisait partie de l'administration coloniale française ? Il s'agissait, selon les historiens, de la réaction d'un honnête homme nourri des valeurs républicaines d'équité et de fraternité. Il y avait peut-être aussi chez cet

écrivain d'origine antillaise le besoin de rendre compte de la réalité coloniale de son point de vue d'homme de couleur.

René Maran fut pendant treize ans administrateur colonial en Oubangui-Chari, territoire de l'Afrique équatoriale française. Il parlait les langues locales et comprenait donc les propos que tenaient ses administrés entre eux. Batouala naît des notes et observations glanées au cours des années, avec l'ambition de dire la réalité africaine telle quelle était sous la colonisation européenne. Or cette réalité était tellement tragique que le livre se lit comme une dénonciation du fait colonial. Le ton est donné dès la préface, restée dans les annales pour sa mise en cause vigoureuse de la colonisation et surtout de la philosophie qui sous-tend le projet colonial : le fameux «fardeau de l'homme blanc» et sa mission civilisatrice. «Civilisation, civilisation, orgueil des Européens, et leur charnier d'innocents, écrit René Maran. Tu bâtis ton royaume sur des cadavres. [...] À ta vue, les larmes de sourdre et la douleur de crier. Tu es la force qui prime le droit. Tu n'es pas un flambeau, mais un incendie. Tout ce à quoi tu touches, tu le consumes...» Ces phrases ont marqué les esprits.

Que raconte Batouala ?

Le roman raconte l'effondrement tragique du pays des Bandas, dans l'Oubangui-Chari, sous l'effet délétère de la colonisa-

tion. Au cœur de l'intrigue, Batouala, héros éponyme et chef vieillissant de sa tribu. Figure tragico-comique, cet homme qui peine à faire régner la paix dans son foyer parmi ses neuf épouses, est aussi la mémoire de son peuple dont il connaît par le menu les grandeurs passées et les servitudes à venir. Marginalisé par le pouvoir colonial, il assiste impuissant à la dislocation de sa nation mise en coupe réglée par des «blancs frandjés» autrement dit les Français, et à la décimation des autochtones condamnés à des travaux incessants et non rétribués. Témoin de la lente descente aux enfers de son peuple, cherchant le remède à sa misère dans l'alcool ou la mort, Batouala est la métaphore de l'Afrique colonisée, en proie à une profonde crise existentielle.

Nous sommes ici loin du roman colonial qui avait fait de la célébration de la «mission civilisatrice» de l'homme blanc son alpha et oméga, pour entrer de plain-pied avec René Maran dans le militantisme anti-colonial qui replace l'Africain au centre de son continent. Il n'est donc pas étonnant que Batouala soit devenu le livre de chevet des Senghor et des Césaire, les futurs champions de la négritude qui ont puisé dans la fiction de René Maran l'art et la manière de porter témoignage sur l'âme noire.

T. Chanda

Batouala, par René Maran. Collection «Classiques contemporaines», numéro 46, éditions Magnard, 207 pages, Paris

vie pratique

Bien-être

Top 10 des aliments brûle-graisse efficaces



Les protéines, pour le capital musculaire

Consommer des protéines aide à préserver sa masse musculaire et à perdre en masse grasseuse ! Viande maigre, poissons, laitages, œufs favorisent l'élimination des graisses et permettent d'entretenir votre capital musculaire ! Mincir et brûler ses mauvaises graisses, d'accord, mais pas question de présenter une silhouette flasque et molle. Alors, dans l'assiette, on ne fait surtout pas l'impasse sur celles-ci lors d'un régime, elles sont essentielles pour lutter contre le stress, la fatigue et permettent de garder la forme.



La caféine, un draineur

Si nombre de cosmétiques ont dans leur composition la caféine, c'est pour ses actifs brûle-graisse ! Crèmes et gels minceur utilisent la caféine pour favoriser l'élimination des capotons. Votre petit noir du matin ne pourra que vous faire du bien, en activant naturellement la combustion des graisses ! Veillez à ne pas dépasser trois tasses par jour sous peine de souffrir de tachycardie. Si vous n'aimez pas le café, vous pouvez opter pour le thé vert, excellent draineur, qui favorise la lipolyse, donc ne vous privez pas !



Les céréales et légumineuses complètes, l'effet satiété

Riches en glucides, protéines, lipides et sels minéraux, les céréales doivent figurer au menu de chaque repas ! Elles procurent un effet satiété qui évite les coups de barre de 16 heures et permettent ainsi de tenir d'un repas à un autre sans succomber à la tentation de la barre chocolatée. Prenez les complètes pour un meilleur confort intestinal. Pensez également à les associer avec des légumineuses pour faire le plein de vitalité : petits pois, lentilles, haricots, pois chiches vous éviteront les fringales.



La cannelle, un substitut au sucre

Voilà une excellente idée pour assaisonner vos plats, desserts et donner du goût ! Sucre raffiné, sucre en poudre, nous avons tendance à resucrer les desserts, alors qu'il existe d'autres saveurs pour donner du peps à vos recettes. Avec sa petite touche épicée, la cannelle permet de se substituer au sucre, et agit sur le sucre dans le sang en évitant qu'il ne se transforme en graisse. En bref, la cannelle est une excellente méthode pour brûler des graisses et ne pas vous priver de dessert ! Testez donc les pommes au four à la cannelle, un régal.

(Suite et fin)

Météo



Lundi 27 juillet :
38°C

→ **Dans la journée :**
Ciel dégagé
max 38°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**
Ciel dégagé
19°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:46
Coucher du soleil : 20:02

Quelles huiles de massage pour me détendre ?



→ **Le massage à l'huile fait partie des rituels beauté ancestraux. Popularisé en Occident durant l'Antiquité, il a le pouvoir de relaxer le corps et l'esprit. Reste à choisir l'huile de massage qui fera de ce moment une expérience sensorielle réussie.**

Les huiles de massage pour hydrater et détendre la peau

Au hit-parade des huiles de massage hydratantes et relaxantes figure un trio légendaire : l'huile d'olive, l'huile d'argan et l'huile de coco. Antioxydantes et apaisantes, ces 3 huiles peuvent être appliquées sur le corps, le visage ou les cheveux, mais elles n'ont pas les mêmes vertus bienfaites.

L'huile d'argan : réduit les réactions inflammatoires. Elle assouplit la peau, mais atten-

tion, elle est aussi photosensibilisante. Faites donc votre massage le soir plutôt que le matin.

Huile de coco : très riche, donne à votre peau l'aspect du satin. Elle permet d'éviter la formation de vergetures. C'est donc l'alliée des massages pour femmes enceintes qui ont besoin d'hydrater leur peau et de faire une pause. Sa texture convient moins aux zones grasses. Évitez de l'appliquer dans le haut du dos si vous êtes sujette aux petits boutons.

L'huile d'olive : contient des polyphénols qui participent au rétablissement de la souplesse musculaire. Les sportives l'utilisent en massage pour décontracter leurs muscles. Cette huile aurait également le pouvoir de lutter contre les rhumatismes.

Recette du jour

Tarte aux pommes

INGRÉDIENTS

- 1 pâte brisée
- 6 pommes
- 1 sachet de sucre vanillé
- 30 g de beurre

PRÉPARATION

Éplucher et découper en morceaux 4 pommes. Faire une compote : les mettre dans une casserole avec un peu d'eau (1 verre ou 2). Bien remuer. Quand les pommes commencent à ramollir, ajouter un sachet ou un sachet et demi de sucre vanillé. Ajouter un peu d'eau si



nécessaire. Vous saurez si la compote est prête une fois que les pommes ne seront plus dures du tout. Ce n'est pas grave s'il reste quelques morceaux. Pendant que la compote cuit, éplucher et couper en quatre les deux dernières pommes, puis, couper les quartiers en fines lamelles (elles serviront à être posées sur la compote). Préchauffer le four à 210°C.

Laisser un peu refroidir la compote et étaler la pâte brisée dans un moule et la piquer avec une fourchette. Verser la compote sur la pâte et placer les lamelles de pommes en formant une spirale ou plusieurs cercles, au choix ! Disposer des lamelles de beurre dessus.

Mettre au four et laisser cuire pendant 30 min max. Surveiller la cuisson. Vous pouvez ajouter un peu de sucre vanillé sur la tarte pendant que ça cuit pour caraméliser un peu.

Horaires des prières

Lundi 6 dhou el qada 1441 :
27 juillet 2020

Dhor12h50
Asser16h42
Maghreb20h02
Icha21h52

Mardi 7 dhou el hidja 1441 :
28 juillet 2020

Fedjr03h38

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

sport

Division amateur

L'IRB El Kerma rêve d'une accession historique

→ L'IRB El Kerma rêve d'un exploit historique si la consultation écrite initiée par la Fédération algérienne de football pour trancher l'avenir des compétitions de la saison 2019-2020 venait de lui sourire en actant sa montée en Ligue 2 professionnelle.

A El Kerma, commune située dans la banlieue sud de la wilaya d'Oran, tout le monde retient son souffle en prévision de la réunion décisive du bureau fédéral de la FAF cette semaine, d'où la bonne nouvelle pourrait provenir pour les «Kermaoua». A peine deux années après son accession en Division nationale amateur, l'IRBEK postule à une nouvelle montée, cette fois-ci plus importante, en deuxième palier, et ce à la faveur du nouveau système de compétition pyramidal qui offre aux six premiers de chaque groupe de la Division amateur la possibilité de rejoindre la Ligue 2. Avant l'interruption de la compétition à la mi-mars dernier, dans une mesure préventive pour contrer la propagation du coronavirus, la formation oranaise occupait la deuxième place au classement de



■ L'IRBEK retient son souffle en prévision de la réunion décisive du BF. (Photo > D. R.)

son groupe Ouest, dominé par le CR Témouchent, après avoir collecté 40 points en 24 matches. Il s'agit, pour les observateurs, de la belle surprise de la saison pour une équipe qui a pourtant mal démarré les débats et qui s'est retrouvée contrainte, au tout début de l'exercice, d'accueillir ses adversaires loin de ses bases en raison de la fermeture de son stade communal pour travaux de réhabilitation.

Le départ raté de l'IRBEK n'a pas découragé les différentes composantes de l'équipe qui ont réussi à se refaire une santé au fil des journées pour enchaîner les belles performances. A l'arrivée, ils ont réussi à remonter la

penne pour s'installer confortablement à la deuxième place qui leur donne largement le droit de se produire dans l'antichambre de l'élite la saison prochaine. «Nous avons réussi une très belle deuxième partie d'exercice, en enchaînant les victoires qui nous ont permis de réaliser une remontée spectaculaire au classement. On aurait souhaité bien sûr terminer le championnat sur cette lancée, mais la crise sanitaire qui secoue le monde entier a chamboulé tous nos plans. J'espère qu'on sera récompensé au moment de la proclamation de l'arrêt définitif des compétitions. Au vu de notre parcours, nous méritons amplement notre acces-

sion», déclare le président du club, El Ouafi Kraraz. Il a, en outre, mis en relief l'apport de l'entraîneur Bouazza Krachai depuis qu'il a pris l'équipe en main en cours de route, estimant qu'il a réussi à «galvaniser le groupe et provoquer le décollage, d'où notre retour en force lors de la phase retour». Celui qui est considéré comme étant le «doyen» des présidents des clubs de la division nationale amateur de l'Ouest, a néanmoins regretté la crise financière qui secoue son club, l'obligeant à consentir des efforts personnels supplémentaires pour régulariser joueurs et staff technique. Ces problèmes financiers sont dus, selon lui, à «la réduction sensible des subventions allouées par les autorités locales», poursuivant que le plus important demeurait la montée en Ligue 2 «pour que tous les sacrifices consentis ne partent pas en fumée». Si l'accession de l'IRBEK serait officialisée, la capitale de l'Ouest du pays aura désormais trois représentants en Ligue 2, où évoluent déjà deux clubs oranais (l'ASM Oran et l'OM Arzew), ce qui promet déjà de chauds derbys, au grand bonheur des férus de la balle ronde dans cette région.

R. S.

EN
DEUX MOTS

L'ES Sahel prêt à vendre l'Algérien Laaribi contre une grosse somme d'argent

Le président de l'Etoile sportive du Sahel, Ridha Charfeddine a déclaré que son club est prêt à céder son attaquant algérien, Karim Laaribi, en cas d'offre satisfaisante.

Dans une déclaration de presse, Charfeddine a assuré qu'il «envisagera de manière positive toute proposition sérieuse qui répondrait à la volonté du club et aux ambitions du joueur».

L'ES Sahel espère faire une bonne affaire en cédant son buteur algérien surtout que la caisse du club accuse d'importantes difficultés financières. Agé de 26 ans, Laaribi avait rejoint l'ES Sahel en janvier 2019, en provenance de DRB Tadjenanet (L2 algérienne).

L'attaquant algérien est courtisé par le club égyptien des Pyramids ainsi que plusieurs équipes du Golfe, selon la presse spécialisée. L'Etoile sportive du Sahel occupe le 6^e rang dans le championnat de la Ligue 1 avec 26 points avant la reprise prévue début août prochain.

Coupe de France

Un 13^e titre pour le PSG et des inquiétudes...

→ Après le trophée des champions et la Ligue 1, le Paris Saint-Germain savoure son 3^e titre de la saison 2019/2020, face à une bonne équipe de l'AS Saint-Etienne qui a donné

des sueurs froides durant toute la partie dans une enceinte suivie par 5 000 spectateurs.

Sur le papier, les Parisiens partaient comme les grands favoris avec la pléiade de ses stars qui composent

son effectif. Et tout ça sans compter sur cette très bonne équipe stéphanoise très compacte et disciplinée tactiquement qui a su presser son adversaire plus haut, en ratant même une occasion à la 5^e minute où le cuir a heurté la barre après un slalom de son meilleur attaquant, Denis Bouanga. Et sur une accélération foudroyante de Kylian Mbappé et une-deux avec Di Maria sur le flanc droit, son tir fut repoussé par l'excellent gardien des Verts, mais Neymar n'avait qu'à pousser le cuir au fond des filets (14^e).

Les poulains de Claude Puel n'abdiquaient pas et continuaient à mettre en doute les Parisiens. Mais à la 31^e du jeu, le joueur emblématique de l'ASSE, Loïc Rémy a envoyé Mbappé aux vestiaires suite à un tackle dangereux qui laisse les supporters du PSG très anxieux pour les nouveaux challenges qui attendent les joueurs

de la capitale (coupe de la Ligue et le quart de finale de la Ligue des champions).

Dès l'entame de la seconde partie, et malgré leur infériorité numérique due à l'expulsion de leur capitaine, les Stéphanois n'ont pas baissé les bras, bien soudés avec un milieu de terrain royal qui a mis l'adversaire à nu multipliant les offensives, manquant de réussite jusqu'au coup de sifflet final.

L'ASSE n'a pas démérité, il sort avec les éloges des spécialistes. Une jeune et très bonne équipe qui a de l'avenir face à ces stars mondiales qui ont du pain sur la planche, surtout avec les compétitions qui approchent à grands pas (finale de la Coupe de la Ligue face à l'OL et le ¼ de finale de la Ligue des champions).

De notre correspondant en France, Redouane Bouhara

FAC

Reprise des entraînements de l'élite fin août à Tikjda

→ Le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Kheireddine Barbari, a annoncé ce jeudi la reprise des entraînements des athlètes des équipes nationales pour la fin août prochain au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira). «En coordination avec la Direction technique nationale, nous avons programmé un stage de préparation du 27 août au 5 septembre à Tikjda, en présence de huit cyclistes dont Azzedine Lagab, déjà qualifié aux JO de Tokyo et Youcef Reguigui qui occupe actuellement la première place au classement de l'Africa Tour», a indiqué Barbari lors d'une conférence de presse animée au siège de la FAC à Alger.

«Nous avons transmis au MJS un protocole sanitaire relatif aux compétitions, notamment les finales de la Coupe d'Algérie et le championnat d'Algérie. Nous comptons aller au terme de la saison sportive, mais cela est tributaire de l'évolution de la situation sanitaire au pays. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise quant à l'arrêt ou non des compétitions nationales», a-t-il précisé.

Cette rencontre avec les médias s'est faite en marge d'une cérémonie de remise des primes des résultats réali-

sés sur le plan international lors de l'année sportive 2019. À occasion, la FAC a présenté le nouveau maillot officiel des équipes nationales en vue des prochaines échéances, en présence de Youcef Reguigui, sociétaire de l'équipe malaisienne Tengganu.

Revenant aux championnats d'Afrique de vélo tout-terrain, prévus du 1^{er} au 4 novembre à Batna et à la 3^e édition de la Coupe d'Afrique sur route, programmée du 7 au 14 octobre à Oran, le président de la FAC a laissé entendre qu'ils pouvaient être reportés en raison de la pandémie. «L'Union cycliste internationale nous a invités à prendre la décision de reporter ou non une compétition un mois au minimum avant sa tenue. L'organisation de ces deux compétitions reste tributaire de l'évolution de la situation sanitaire sur le continent africain», a précisé Barbari.

Concernant le Tour d'Algérie cycliste, dont l'édition 2020, prévue entre Alger et Oran a été annulée en raison de la pandémie, le président de la FAC a exprimé son souhait de conclure une convention avec une société d'organisation répondant au cahier de charges qui sera finalisée pour l'édition de l'année prochaine. ■

Faculté de Leipzig

Stage de formation au profit de techniciens algériens

→ La faculté de Leipzig des sciences du sport organise un stage de formation dans la spécialité football (en langue française) durant la période allant du 1^{er} mars au 31 juillet 2021, dans le cadre de la coopération algéro-allemande au titre de l'année 2021, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football. Le stage est ouvert aux techniciens algériens à certaines conditions, entre autres être titulaire d'un diplôme d'étude supérieure (spécialité : football) et une expérience en tant que joueur, entraîneur/ins-

tructeur dont l'âge ne dépassant pas les 40 ans. La sélection finale des candidatures se fera par la partie allemande qui prendra également en charge les frais de la formation, tandis que les billets d'avion (aller/retour) sont à la charge de l'instance fédérale. Les candidats désireux s'inscrire à cette session et remplissant les conditions de participation, doivent transmettre à la direction technique nationale de la FAF leurs dossiers de candidature au plus tard le 6 août 2020. ■

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune.

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba

Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger :

SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM

Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :

Trag diffusion Publicité : La

Nouvelle République, Maison de

la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger.

Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax :

021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

en direct

Tunisie

L'ES Sahel prêt à vendre l'Algérien Laaribi

le match à suivre

Division amateur

L'IRB El Kerma rêve d'une accession historique

football

Coupe de France

Un 13^e titre pour le PSG et des inquiétudes...

Football algérien

Medouar face à ses paris



→ **Le premier responsable de la Ligue de football professionnel, Abdelkrim Medouar, aime la communication.**

■ La relation Medouar-Zetchi était tendue depuis le début.

(Photo : D. R.)

Il n'est pas certain que ce type de stratégie marketing donne, à l'avenir, de meilleurs articles, parce qu'il y a toujours une ambiguïté dans «la réponse à des besoins» et parce qu'il est difficile de découvrir les besoins en information. Vendredi, poussé par ces montées d'informations sur ce dossier relatif à la reprise ou pas du championnat, le président de la LFP, a donné, non seulement sa version mais aussi a fait part de ses réserves.

Abdelkrim Medouar n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour dire ce qu'il a sur le cœur. Pour lui, «des résultats des consultations de la Fédération algérienne de football avec les membres de l'assemblée générale à propos de l'avenir des compétitions sont connus à l'avance». Voilà un choix de réponse qui ne serait pas du goût de l'autre partie, surtout lorsqu'il déclare que «toute l'Algérie connaît le résultat de cette consultation». Il lui semble que la meilleure manière de soigner au mieux l'image du football, est de tout ranger et faire l'économie de toutes supputations, lesquelles

à l'évidence, n'auraient aucune répercussion positive sur la vie du football, puisque «la majorité choisira la troisième option», indiquera-t-il.

Pourquoi cette stratégie au moment où le football national cherche à grandir et aller vers une confirmation d'un football de qualité. Medouar qui fut la cible de la part de plusieurs présidents de clubs durant les saisons footballistique, tenterait-il de soigner son image auprès de l'opinion sportive nationale ? Les observateurs évoquent une manière de se frayer un chemin, une meilleure voie qui puisse lui permettre de se démarquer de ses erreurs de gestion. Une gestion qui n'a cessé de mettre le feu à ses relations avec les présidents de clubs, et surtout par ses décisions qui avaient déçu plus d'un. Le voilà maintenant, face à ces mêmes présidents avec un autre visage, celui de l'écoute, de la compréhension et surtout de l'acceptation des critiques qui avaient juché son parcours. Lors de son passage à la Radio nationale, son discours a surpris : «Les choses sont claires : tout le monde veut l'accession sans la rétrogradation, et c'est ce que cherchent les équipes». Et d'ajouter : «Bien sûr, chaque président de club cherche son intérêt, alors que la FAF devrait rechercher l'intérêt public». Cela veut dire que le président de la Ligue fustige la FAF. Il s'affiche en homme de communication et surtout de transparence : «La dernière décision du bureau fédéral de convoquer une assemblée générale extraordinaire n'obéit pas à un

cadre juridique et je ne sais pas la raison pour laquelle la FAF a insisté pour tenir une assemblée générale dans la mesure où le BF a le pouvoir de prendre des décisions, et je ne sais pas ce qui l'a empêché d'assumer ses responsabilités». Et pour consolider sa position, il dira : «J'ai dit aux membres du BF lors de la dernière réunion fin juin que cette proposition de l'AGEx risquait d'être refusée par le ministère de la Jeunesse et des Sports». Il démentira le secrétaire général de la FAF, Mohamed Saâd, qui n'avait pas hésité à porter des critiques sur son instance lorsqu'il affirmait qu'aucune proposition concrète n'est venue de la LFP «je suis désolé, les déclarations du SG sont fausses, au contraire, nous avons fait des suggestions à la FAF, mais malheureusement, elle ne nous écoute pas, et les propositions doivent venir de certaines parties pour être acceptées». Il précisera que la veille de la dernière réunion du BF «nous avons fait une proposition à la FAF, juste après la dernière réunion avec les clubs des Liges 1 et 2, la veille de la dernière réunion du BF et Mohamed Saâd m'a remis, lui-même, le rapport que j'ai lu lors du BF alors que je l'ai même discuté avec le président de la FAF». Enfin, il termine en laissant un message «à ceux qui veulent être candidat pour briguer un second mandat. Je leur dis qu'il est encore trop tôt... Les responsables des clubs ne cherchent que leur intérêt, et non celui du football national». Le clash est engagé, les mots prennent des ailes

et les qualificatifs ne se rebiffent pas. Sur un ton assez sec, il affirmait «hier, ils étaient tous avec Raouraoua, puis tous avec Zetchi et demain je ne sais pas avec qui... Ils disent des choses en face, mais ils font autre chose par la suite lorsqu'ils sont en coulisse... Je ne possède aucune information sur le sujet, car je suis comme vous. Je ne suis au courant de rien puisqu'on ne m'informe pas. Mais ce que j'ai pu avoir comme informations, mardi dernier, c'est qu'une réunion du bureau fédéral pourrait avoir lieu les 28 ou 29 juillet prochain, pour annoncer les décisions officielles».

Voilà un président qui n'est pas content et se dit deviner déjà la réponse.

Sur un autre plan, c'est le président de la JS Saoura, Zerouati, qui monte au créneau pour annoncer, à qui veut l'entendre et le croire, que «la consultation écrite est synonyme de manipulation et populisme pour faire plaisir à des intérêts particuliers en prévision des élections de la FAF», a écrit le pensionnaire de la Ligue 1 sur sa page Facebook qui joint à son communiqué, une photo du formulaire de la consultation tout en le signant, avec le cachet du club.

H. Hichem

A voir

■ BeIN Sports 1 : Cardiff City - Fulham à 19h45
 ■ BeIN Sports 2 : Milan AC - Atalanta Bergame à 18h30